
21 février, initiation gratuite au ski alpin en montagne

Terrebonne – 8 février 2016. L'Association des stations de ski du Québec invite les enfants de 5 à 8 ans à la journée *Expérience maneige en montagne* qui aura lieu le dimanche 21 février prochain dans la plupart des régions du Québec. Réalisée en collaboration avec les stations de ski participantes, *Expérience maneige en montagne* est une activité d'initiation au ski alpin ou à la planche à neige offerte gratuitement aux enfants de 5 à 8 ans. D'une durée d'environ une heure, l'activité permettra à l'enfant d'apprendre la base des sports de glisse. Les skis, planches à neige, bottes et casques seront fournies sans frais.

Dans un environnement propice à l'apprentissage, ils pourront effectuer leurs premiers virages et avoir leur premier sentiment de glisse. De plus, les parents auront la chance d'évaluer l'intérêt de leur enfant aux sports de glisse.

Les participants seront aussi éligibles au concours *Expérience maneige en montagne* leur permettant de gagner un équipement complet de ski junior ou de planche à neige d'une valeur de 300 \$.

Planifiez votre sortie à *Expérience maneige en montagne*

Il est important de souligner que l'activité *Expérience maneige en montagne* est offerte seulement le dimanche 21 février. Il est donc fortement conseillé de réserver votre place à l'avance en communiquant avec la station participante de votre choix. Pour connaître les stations participantes, consultez le site maneige.com.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

L'ASSQ représente l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne.

- 30 -

Source :

Pierre-Luc Massey
Coordonnateur aux communications
Association des stations de ski du Québec (ASSQ)
plmassey@assq.qc.ca 450 765-2012 poste 106